

Le règlement révisé est en consultation

Aménagement » Le règlement d'exécution de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (ReLATeC) est en consultation. Ce texte fixe les principes de mise en œuvre de la loi adoptée par le Grand Conseil en mars dernier. En particulier la gestion du fonds cantonal généré par la taxe sur la plus-value. Pour rappel, 20% seront prélevés sur le «bénéfice» réalisé par un propriétaire dont le terrain passe en zone à bâtir.

Ce pot commun – géré et administré au niveau cantonal – servira à financer en priorité les améliorations foncières (à hauteur de 4% de la plus-value) et les indemnités pour expropriation matérielle, une obligation fixée dans la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT). «Pour garantir cette exigence, le fonds devra atteindre un minimum de 20 millions de francs avant d'envisager le financement des autres mesures

décidées par le Grand Conseil», précise le Conseil d'Etat dans un communiqué diffusé hier.

20 mio de francs

Le fonds minimum du pot commun cantonal pour indemniser les expropriations et financer les améliorations foncières

Parmi ces mesures, entre autres, le financement d'études de requalification et de densification du milieu bâti. Mais de l'argent, le fonds n'en recevra cependant pas suffisamment pour payer davantage que le minimum. La majorité bourgeoise du parlement n'avait pas retenu la version proposée par le Conseil d'Etat, qui voulait taxer les nouvelles mises en zone à 30% et les changements d'affectation à

20%. Les députés avaient également, contre l'avis du gouvernement, décidé d'exempter de la taxe sur la plus-value les zones dites spéciales (gravières, zones sportives, décharges...). Des options qui privent le pot commun de plusieurs dizaines de millions de francs.

L'entrée en vigueur de la loi fribourgeoise, prévue en 2017, reste cependant suspendue au recours déposé par la commune de Villars-sur-Glâne et trois députés de gauche. Ceux-ci dénoncent l'évacuation, par la majorité bourgeoise, du droit d'emption permettant aux communes d'acquérir des terrains qui ne seraient pas valorisés dans les dix ans suivant leur mise en zone à bâtir. Une violation, selon eux, de la loi fédérale.

Est-il dès lors bien judicieux de mettre le ReLATeC en consultation sans connaître la décision du Tribunal fédéral (TF)? «Les délais pour mettre en œuvre la LAT révisée sont très courts. Il est primor-

dial que tout soit mis en œuvre pour respecter le calendrier et mettre fin au moratoire sur les zones à bâtir qui est à l'heure actuelle imposé par la Confédération. Le Conseil d'Etat a estimé qu'il était préférable de ne pas suspendre les travaux législatifs en attendant la décision du TF et de lancer la consultation sur ces modifications du règlement», expose le directeur de l'Aménagement, de l'environnement et des constructions, Maurice Ropraz.

Selon le conseiller d'Etat, le projet d'ordonnance pourra toujours être adapté plus tard, en fonction de la décision du tribunal. «Par ailleurs, il faut aussi signaler que le point remis en question par le recours – la suppression du droit d'emption légal pour les communes – ne touche pas directement le contenu mis aujourd'hui en consultation», souligne Maurice Ropraz. »

PATRICK PUGIN

De l'art cinétique à Fribourg



Exposition. Dans le cadre de l'année de commémoration des 25 ans de la mort de Jean Tinguely, l'art cinétique est à l'honneur depuis hier jusqu'au 16 août à l'usine électrique de l'Oelberg, à Fribourg. L'exposition Energie Tinguely a été vernie hier soir. Elle présente une quinzaine de créations, dont deux œuvres originales de Jean Tinguely ainsi que les

sculptures de trois artistes inspirés par l'artiste fribourgeois. René Progin, amoureux de sports mécaniques, crée des sculptures à partir de restes de bolides et de matériaux de récupération qu'il met en mouvement. Les œuvres de Pascal Bettex, qui redonne vie à d'anciens appareils, et de Freddy Peisard complètent l'exposition.

GT/Charles Ellena

Un ensemble peint attribué au peintre fribourgeois Hans Fries est restitué aujourd'hui au couvent

Hans Fries de retour aux Cordeliers

« NICOLE RÜTTIMANN

Fribourg » «Je ne pouvais pas être tranquille, sachant qu'une œuvre de Hans Fries, peintre gothique emblématique de Fribourg vers 1500, dormait dans les dépôts!» L'archéologue cantonale Carmen Buchillier peut désormais retrouver la quiétude. Le Service archéologique de l'Etat de Fribourg et la Communauté du couvent des Cordeliers de Fribourg célèbrent aujourd'hui le retour d'un ensemble d'enduits peints attribué à Hans Fries au cloître du couvent à Fribourg. L'inauguration de l'ensemble se déroulera dès 18 h, en présence d'une centaine de personnes, dont un représentant des autorités cantonales, de l'Office fédéral de la culture et de Miss Suisse, Lauriane Sallin, en sa qualité d'étudiante en histoire de l'art.

Découvertes par étapes

«L'ensemble a été retrouvé lors de la réfection du sous-sol de la nef de l'église des Cordeliers», explique Carmen Buchillier. «Les feuilles archéologiques, réalisées entre 1985 et 1990, ont permis d'y mettre au jour des milliers de fragments d'enduits peints. Ils avaient été mêlés au remblai destiné à rehausser le sol de l'édifice afin qu'il retrouve le niveau initial du bâtiment gothique. En 2006, une fois ces fragments nettoyés, triés et inventoriés, un premier essai de remontage est effectué sur l'imposant ensemble polychrome, qui commence à révéler son potentiel.

En 2010, une équipe pluridisciplinaire est formée avec des compétences en archéologie, histoire de l'art, géosciences et conservation-restauration. Le remontage des éléments et leur étude constituent un projet de recherche soutenu par le Fonds national de la recherche scientifique. Une enquête permet d'identifier des scènes et leurs emplacements originaux: cette frise était située sur un imposant jubé de 20 mètres de long, soit un mur qui séparait le chœur de la nef (où se trouvaient les moines) de l'église conventuelle (où se tenaient les fidèles). Ce jubé a été démolé en 1745 et ses morceaux se sont mêlés au remblai.

«Hans Fries n'avait alors pas la même renommée. De son vivant, il était reconnu avant tout comme peintre officiel de Fribourg, ville dans laquelle il avait reçu nombre de mandats», expose l'archéologue cantonale.

Analyses physico-chimiques

Le travail de recoupages et de comparaisons a permis de reconnaître des scènes: le peintre a représenté un intérieur de boutique (l'atelier de saint Eloi), une crucifixion, Dieu dans les nuées ou des che-



Seul un visage est complet. Il s'agit de Marie dans la scène de la Crucifixion. Service archéologique de l'Etat de Fribourg

vaux harnachés. La paternité de l'œuvre a pu être déterminée grâce à la finesse de l'exécution, à l'étude des dessins sous-jacents et aux analyses physico-chimiques.

En 2014, alors que le couvent était en phase de rénovation, le Service archéologique met sur pied un projet de valorisation de ces enduits peints, projet dont les fruits sont présentés aujourd'hui. Réunissant plusieurs partenaires, dont la Communauté des cordeliers de Fribourg, il vise à rendre accessibles au public huit scènes reconstituées et mises sur panneaux ainsi qu'une vitrine rassemblant divers fragments isolés (détails des visages). Le projet est notamment soutenu par l'Office fédéral de la culture et la Bourgeoisie de la ville de Fribourg. Une publication scientifique devrait suivre.

Quelque 14 000 fragments

Le travail de reconstitution aura été un vrai puzzle: «Nous avons pu faire encore de nombreuses découvertes après la clôture de l'étude du Fonds national», se réjouit Carmen Buchillier. Elle évoque un travail «long et complexe»: «On a retrouvé quelque 14 000 fragments!» relate-t-elle. Et de préciser que, si huit scènes ont été identifiées, il n'est pas exclu que d'autres fragments aient été enfouis dans le cloître ou le jardin, déplacés avec des tas de gravats, et se soient perdus.

L'emplacement choisi pour l'exposition, qui permet à l'œuvre de retrouver son cadre, est délicat: «Nous devons limiter notre intervention sur les murs du cloître, celui-ci étant protégé. Nous avons mis sur ces panneaux légendés des aides à la compréhension des scènes. Seul un visage est complet.»

Des tablettes didactiques

Pour le reste, les visiteurs reçoivent des tablettes didactiques où figurent différentes propositions de reconstitution en couleur ainsi que des informations complémentaires en français, allemand et anglais.

Sur les tablettes figurent aussi descriptifs d'autres œuvres et éléments du cloître et de l'église, tels que le retable dit du *Maître à l'ailette* ou le *Cycle de la Vierge* de Pierre Maggenberg. Un outil pratique au service des cordeliers: «Cela fait longtemps que nous souhaitions avoir un vrai guide pour les visiteurs à l'église mais nous n'avions pas lancé le sujet à cause des travaux», explique Pascal Marquard, gardien du couvent. «Désormais, grâce au Service archéologique, nous bénéficions d'un programme de visite complet de l'église!» »

» Couvent des Cordeliers, Fribourg. Exposition ouverte 7 jours sur 7, de 8 à 19 h.

FRIES PARMI LES PEINTRES LES PLUS ORIGINAUX

Peintre gothique emblématique de Fribourg, Fries est longtemps resté dans l'ombre. Autour de 1500, la ville de Fribourg a connu une belle floraison artistique à laquelle le peintre a largement contribué. Né vers 1460 dans la cité des Zaehringen (son père est boulanger à la Planche-Supérieure), il y exerce, vers 1500, la fonction de peintre communal. La majeure partie de son œuvre se situe dans la première décennie du XVI^e.

Lorsque sa signature apparaît pour la première fois en 1501, il entre dans la quarantaine. «La qualité de sa peinture signale un

maître en pleine possession de ses moyens», relève le Musée d'art et d'histoire de Fribourg, «mais sa formation reste largement dans l'ombre». Sa peinture reproduit précisément la réalité (les plantes, les animaux, les tissus). Mais on y trouve aussi des éléments surnaturels. En Europe, il compte parmi les peintres les plus originaux du Moyen Age tardif.

A l'instar de la plupart des artistes d'avant la Réforme, Hans Fries a surtout créé des œuvres religieuses. Pour les retables d'autel, il collaborait avec des sculpteurs. NR

«Nous avons pu faire de nombreuses découvertes»

Carmen Buchillier